

Lettre ouverte à Mme la Ministre de la Culture : Pour une application immédiate de l'article 1 de la constitution dans le domaine des arts vivants

Les femmes et professionnelles du milieu des arts et de la culture vont

adresser, le 3 NOVEMBRE 2008, à Christine Albanel un courrier exigeant l'égal accès aux postes de responsabilité des femmes et des hommes au sein de nos institutions culturelles. Cette requête, qui s'appuie sur l'article 1 de la constitution modifiée en congrès le 21 juillet dernier, a déjà reçu plus de 500 signatures de femmes concernées par la différence de traitement dans le secteur culturel.

Bien que ne partageant pas l'opinion émise en première page sur les féministes, SUD Culture Solidaires s'est néanmoins associé à cette démarche.